

Grignon info n°19

Bulletin municipal de la commune de Grignon. Novembre 2020

Pour la seconde fois de l'année, nous sommes confinés. Pour le moment moins sévèrement qu'au printemps, mais après un été de gaieté soucieuse, nous comprenons que la sortie de cette pandémie va demander du temps et des larmes.

Ce printemps, nous avons encore le sentiment que l'épidémie était loin de la Savoie. Cet automne, nous sommes parmi les départements les plus touchés.

Cela pèse sur le moral. Nous sommes tous inquiets.

Inquiets pour la santé de nos proches. Pour la notre aussi parfois.

Inquiets pour notre santé économique, car l'on sent bien qu'il sera difficile de tous passer entre les gouttes.

Inquiets pour le devenir de nos associations, de notre vie de village, où le respect des gestes barrières, le respect de la distanciation physique et le respect des arrêtés et décrets qui pleuvent de jour en jour jouent tous contre la vie sociale. Nul ne peut

se contenter d'aller travailler, puis, sans voir personne, rentrer à la maison regarder en boucle les angoissantes chaînes d'informations en continu.

Nous avons tous besoin d'une vie sociale, de relations familiales, amicales, associatives.

L'enjeu de ce second confinement est certes sanitaire. Nul ne peut se satisfaire de voir les hôpitaux engorgés et les morts se compter.

L'enjeu est d'abord de respecter scrupuleusement les mesures de précaution : masque, lavage très fréquent des mains, distance physique lorsque l'on rencontre quelqu'un, surtout quand on discute.

L'enjeu, c'est de tenir bon, de ne pas se recroqueviller, de ne pas perdre ses amis.

L'enjeu est de rester un village solidaire, où l'on s'occupe du voisin en difficulté, où l'on fait travailler les commerces locaux.

L'enjeu, c'est de pouvoir rebondir après la tempête, pour recréer de l'emploi local, de la vie locale.

François Rieu, maire

Le masque, c'est partout entre 6 h 00 et 21 h 00

Compteurs Linky : quelle position adopter ?

De nombreux grignolains ont récemment reçu un courrier ou un courriel d'Enedis, annonçant la pose prochaine d'un compteur Linky. Ces compteurs ont déjà fait couler beaucoup d'encre, et les détracteurs sont nombreux.

En 2018, la commune avait voté une délibération demandant un moratoire sur la pose de ces compteurs. Délibération attaquée au tribunal administratif par Enedis. En 2019, le conseil municipal avait

retiré la délibération de 2018, pour en adopter immédiatement une autre (n° 2019-11-12-16), demandant à Enedis de respecter le choix des grignolains. Certains sont pour le compteur Linky, d'autres farouchement opposés. Respectons le choix de ceux-ci ! Or, même cette simple demande de respect du choix d'un citoyen est attaquée au tribunal administratif par Enedis... A chacun donc de faire savoir sur son compteur s'il préfère garder l'ancien ou en avoir un neuf...

Port du masque obligatoire partout !

Par arrêté du 3 novembre 2020, le préfet de la Savoie impose le port du masque sur l'ensemble du territoire de la Savoie entre 6 h 00 et 21 h 00. Dès l'âge de 11 ans, vous devez donc porter votre masque dès que vous sortez de chez vous, que vous soyez dans un espace public, la rue, un commerce, ou même dans la nature.

Seules exceptions : les personnes handicapées qui ne peuvent mettre un masque, les cyclistes quand ils roulent, les coureurs à pied quand ils courent et en général quand on pratique une activité physique avec un minimum d'intensité.

Enquête sur la qualité de l'internet à Grignon.

Télétravailler, c'est bien, sauf si le débit d'internet ne suit pas et que tout rame... De nombreux grignolains nous ont signalé ces derniers mois une dégradation de la qualité du débit internet sur la commune. Orange, gestionnaire du réseau de fils « cuivre » nous demande des précisions. Si vous constatez une baisse de débit récente, signalez vous en mairie, en donnant notre numéro de ligne fixe, afin que l'opérateur identifie le problème. En attendant la fibre !

Numéros utiles

Astreinte urgence eau Arlysère **04 79 31 79 85**

Astreinte urgence assainissement **06 73 85 94 00**

Astreinte élus mairie de Grignon **06 88 98 51 45**

Mairie accueil général **04 79 32 47 29**

accueil@mairiegrignon.fr

Site d'informations de la commune :

www.grignon.fr

N'hésitez pas à appeler la mairie où l' élu d'astreinte en cas de difficulté ou pour signaler une personne vulnérable.

Mairie et agence postale sont ouvertes aux horaires habituels. Pour la mairie, merci de privilégier la prise de rendez-vous au 04 79 32 47 29.

Pharmacie et Vival assurent au besoin des livraisons gratuites à domicile.

Vival : **04 79 37 30 35**

Pharmacie : **04 79 37 12 35**

Croix Rouge : écoute et livraisons solidaires :

0800 858 858

Numéro vert d'information sur le covid-19 :

0800 130 000

Violences conjugales : **3919** ou le **114** par sms.

Enfance en danger ? **119**

Intercommunalité : www.arlysere.fr